



N° 188 Audit de performance relatif au Service du contrôle externe de l'administration fiscale cantonale (AFC)

synthèse publiée le 28.05.2024

No 188 Service du contrôle externe de l'administration fiscale cantonale (AFC)			
Recommandations proposées	4	Ouvert	3
		Fermé	1
		Refusé	-

Les quatre recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2024, une recommandation a été mise en œuvre et fermée durant la période sous revue.

Les trois recommandations en statut « Ouvert », dont la mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

Comme pour la publication du rapport et pour tenir compte de l'intérêt public à ne pas dévoiler en détail la stratégie cantonale de lutte contre la fraude, la Cour a décidé de ne pas publier le tableau détaillé de suivi des recommandations en application de l'art. 43 al. 4 de la loi sur la surveillance de l'État du 13 mars 2014 (LSurv, D 1 09).